

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) Nº de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 478 184

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **Nº 80 05393**

(54) Procédé pour déshydrater un espace deux vitres montées dans un châssis.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). E 06 B 7/12.

(22) Date de dépôt..... 11 mars 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 38 du 18-9-1981.

(71) Déposant : ETABLISSEMENTS DALMAS, société à responsabilité limitée, résidant en France.

(72) Invention de : Jean Galleron.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Michel Gosse, SOSPI,
14-16, rue de la Baume, 75008 Paris.

Procédé pour deshydrater un espace entre deux vitres montées dans un châssis

La présente invention se propose de résoudre une difficulté qui consiste à deshydrater l'espace compris entre deux vitres montées 5 dans un châssis par exemple d'une baie vitrée de manière à ce que le point de rosée soit le plus bas possible.

Une application particulière pour laquelle il est nécessaire d'avoir un point de rosée très bas est constituée par les baies vitrées des voitures de chemin de fer où l'on désire un point de rosée à -15°C.

10 Dans les procédés actuellement connus, on insuffle de l'air deshydraté mais avec un tel procédé on n'arrive pas ou difficilement à obtenir un tel point de rosée et surtout à le conserver dans le temps.

La présente invention a pour but de pallier cet inconvénient 15 et a pour objet un procédé pour deshydrater un espace entre deux vitres montées dans un châssis comportant un orifice pour fixer une capsule dite de "respiration" deshydratante, caractérisé en ce qu'avant de placer ladite capsule, on introduit par ledit orifice un tuyau dont le diamètre extérieur est inférieur à celui de l'orifice et 20 en ce qu'on insuffle de l'azote gazeux de manière à chasser l'air contenu dans ledit espace par ledit orifice.

De préférence, on introduit ledit tuyau dans ledit espace jusqu'à un point le plus éloigné possible dudit orifice d'introduction.

25 Avec le procédé selon l'invention, on obtient un très bon résultat et surtout, une très bonne tenue dans le temps du point de rosée telle que par exemple -15°C, huit jours après la terminaison du châssis vitré.

En effet, l'azote traverse plus difficilement, par diffusion moléculaire, les étanchéités entre vitres et châssis que l'air.

30 On va maintenant décrire un exemple de mise en oeuvre de l'invention en se reportant aux figures ci-jointes dans lesquelles :

La figure 1 représente une vue partielle en coupe d'un châssis vitré pour voiture de chemin de fer.

La figure 2 montre une vue en plan.

35 Comme le montre la figure 1, l'ensemble de la baie vitrée comprend deux vitres 1 et 2 séparées par un espace 3. Les vitres sont montées

- 2 -

sur un châssis 4 en alliage léger. Les vitres sont montées de façon étanche grâce à des joints 5 en butyl avec des limiteurs d'écrasement 6 en néoprène. La vitre 2 est serrée par l'intermédiaire d'un cadre 7 tandis que la vitre 1 est pressée directement contre la coque de 5 la voiture avec l'interposition d'un fond de joint et de mastic, mais lors de la livraison du châssis et avant sa pose sur la voiture, cette vitre est seulement serrée contre le châssis 4 par des organes de pincements non représentés. L'adhérence de la vitre contre le joint 5 suffit lors de la pose de la baie sur la voiture à conserver 10 l'étanchéité au moment où il est nécessaire de retirer ces organes de pincements, pour appliquer la baie contre la coque de la voiture.

La figure 2 qui est une vue en plan du châssis vitré montre le procédé de l'invention. Par un orifice 8 qui sert à fixer une capsule de "respiration" contenant un deshydratant, on introduit 15 le plus loins possible à l'intérieur du châssis, un tuyau 9 relié à l'extérieur à une bouteille d'azote 10 et on insuffle ainsi entre les deux vitres de l'azote gazeux, ce qui a pour effet de chasser par l'orifice 8 l'air contenu dans l'espace 3 (figure 1). La durée de l'opération est de l'ordre de quelques minutes : deux à trois 20 minutes. Ensuite on place la capsule deshydratante. Cette capsule est ouverte à l'atmosphère par un orifice, c'est ce qui permet la libre dilatation du matelas gazeux contenu dans l'espace 3 lors des variations de température ou lors des pressions par onde de choc par exemple lors du croisement de convois. Pour le transport du châssis 25 vitré et avant sa pose sur la voiture cet orifice est obturé.

REVENDICATIONS

- 1/ Procédé pour déhydrater un espace entre deux vitres montées dans un châssis comportant un orifice pour fixer une capsule dite de "respiration" deshydratante, caractérisé en ce qu'avant de placer ladite capsule, on introduit par ledit orifice un tuyau dont le diamètre extérieur est inférieur à celui de l'orifice et en ce qu'on insuffle par ce tuyau de l'azote gazeux de manière à chasser l'air contenu dans ledit espace par ledit orifice.
- 2/ Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit tuyau est introduit dans ledit espace jusqu'à un point le plus éloigné possible dudit orifice d'introduction.

1/1

FIG.1

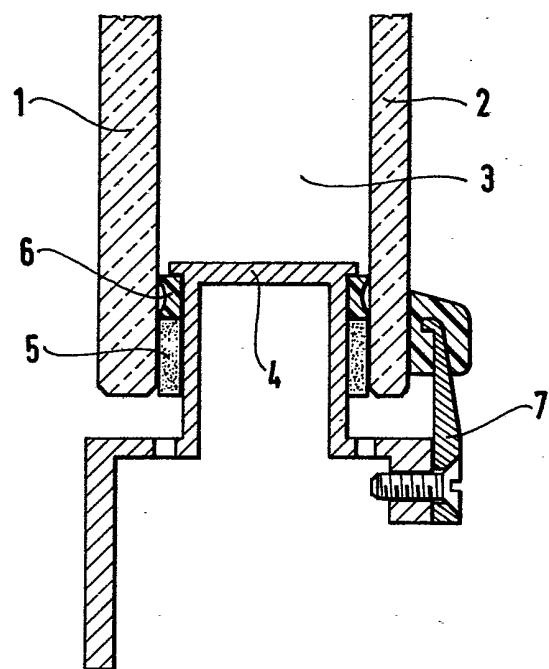


FIG.2

